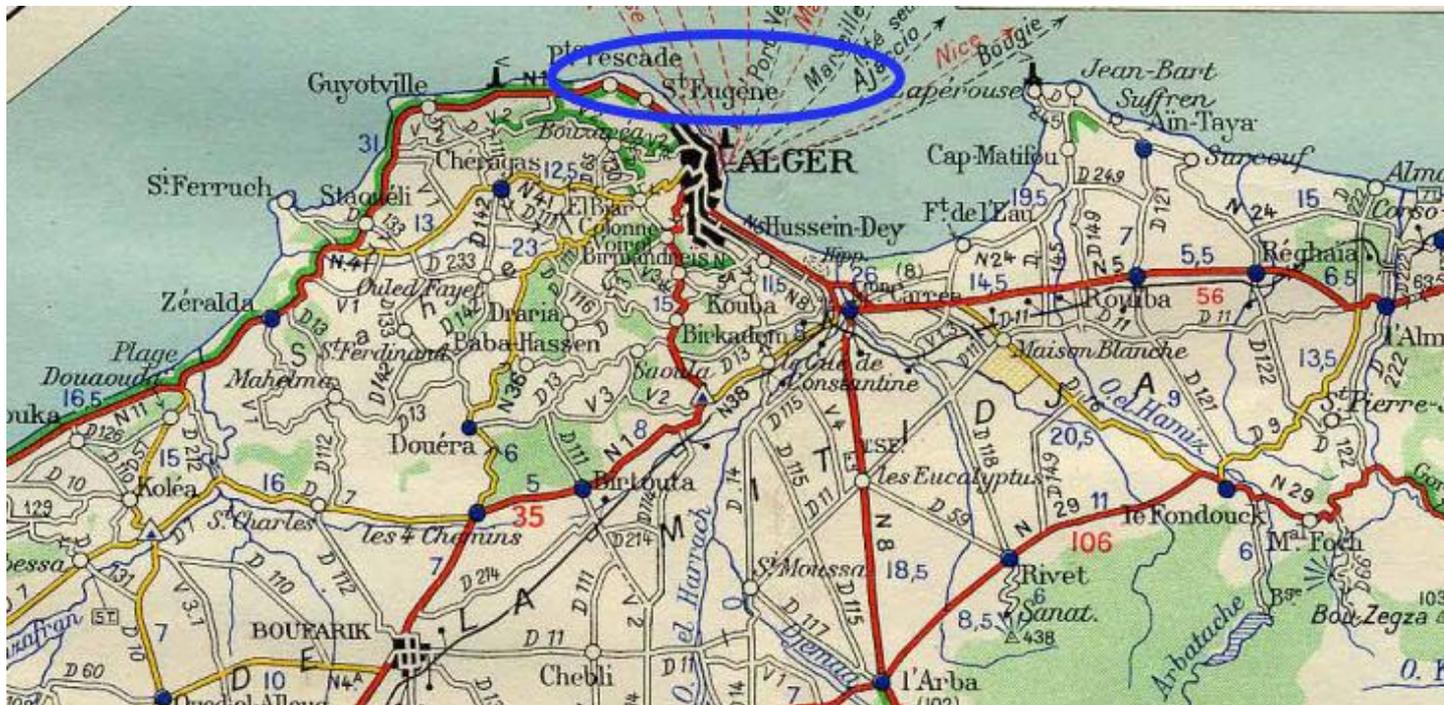


« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le quartier de SAINT EUGENE devenu BOLOGHINE à l'indépendance

SAINT EUGENE est une commune voisine et mitoyenne d'ALGER qui s'étend vers l'Ouest, de la Consolation, quartier de BAB EL OUED, jusqu'à la commune de GUYOTVILLE.



Il est situé sur le versant Nord-est du massif de BOUZAREA. Il décline de 300 mètres de haut jusqu'au niveau de la mer sur une distance d'un kilomètre. La corniche littorale est longue de 3,9 km, elle abrite des zones rocheuses et quelques plages.

Histoire ancienne

L'allure désertique de la région n'est qu'apparence : les recherches archéologiques démontreront que l'endroit fut connu et habité depuis des temps immémoriaux (plusieurs dizaines de dolmens seront relevés). Il y a des dolmens et ruines romaines.



Vue sur le Boulevard PITOLET

Cette localité existait déjà à l'époque ottomane, elle faisait partie du *fahs* (banlieue) d'Alger puisqu'elle était située à l'extérieur des remparts de la Casbah. La Régence d'Alger y avait fait construire plusieurs forts pour surveiller l'entrée ouest de la ville. C'est aussi là qu'étaient situés les consulats de France, des États-Unis, d'Angleterre et de Belgique dans la vallée des consuls.

L'horloge minaret de la mosquée Djemâa el-Djedid, possède un Coran du 18^{ème} siècle, d'une grande richesse, mais c'est son horloge à carillon qui était la fierté des Algérois.

Cette horloge ornait primitivement la façade des immeubles de la Djenina, suite à l'incendie de 1844, elle élit domicile sur le minaret. Sortie des ateliers de Wagner, l'horloge fut transportée à Alger en 1833, et placée sur la Jenina.



En 1842, elle fut transportée à Djama Djedid et placée sur un échafaudage dressé à l'extérieur.

En 1853, pour donner plus d'assise à l'horloge, on dut l'installer sur le minaret où elle est encore aujourd'hui.

Certains fidèles, d'abord émus, se félicitèrent ensuite de la façon dont l'architecte de la ville M. Bourrichon, réalisa l'accommodation du minaret.

Repères

Une artère plus directe que le boulevard du Front de mer, l'avenue Maréchal FOCH, se détachait du boulevard PITOLET avant d'entrer dans **SAINT EUGENE**, en laissant à droite le stade Marcel Cerdan, où l'on pouvait voir depuis 1950 un buste du célèbre boxeur, oeuvre du sculpteur André GREC.

Cette avenue laissait à gauche les cimetières européen et israélite. Près de ces cimetières, on trouvait un café bien connu : "La Consolation". Les mauvaises langues prétendaient qu'il devait son nom à l'habitude prise de s'y réunir devant quelques anisettes, entre parents et amis d'un défunt, pour puiser quelque réconfort avant de rentrer chez soi.

À 4 kilomètres d'Alger, **SAINT EUGENE**, 6^{ème} arrondissement du Grand-Alger, point de départ de ce que l'on appelait la Côte Turquoise, était une station climatique dont les villas entourées de jardins, dominées par l'église de Notre-Dame d'Afrique, s'éparpillaient sur les basses pentes en bordure de Méditerranée.

Englobant la colline de Notre Dame d'Afrique, la commune traverse les lieux dits : les deux moulins, Bou Amar, La Vigie, La Corniche, la Pointe-pescade, Miramar les Bains Romains et enfin BAÏNEM, pour se terminer au niveau du début de la route de la forêt de BAÏNEM, où commence la commune de GUYOTVILLE.



La fin de l'avenue Maréchal FOCH en direction de l'avenue MALKOFF

Il faut distinguer tout ce qui se situe de part et d'autre de l'avenue maréchal Foch depuis le cimetière jusqu'aux deux moulins, avec au sud N.D. d'Afrique et tout ce qui la relie à « la Bouzaréah », et parallèlement tout ce qui se situe sur le boulevard PITOLET surplombant la mer dans les mêmes limites, avec la série des plages : RAÏSVILLE, le petit bassin, les deux chameaux, Balard, l'Olivier, le parc aux huitres, la poudrière, le plateau et enfin les deux moulins.

Il conviendra, pour ce qui est de « **SAINT EUGENE** » proprement dit de distinguer et de décrire les quartiers du cimetière (le chrétien et le juif) avec le stade, puis le village, l'église le ravin, le plateau, l'arrêt JAÏS et toutes les rues perpendiculaires à l'axe de l'avenue FOCH allant tant vers la mer, que vers la montagne.

En outre, il faudra décrire par le menu détail tout ce qui s'étend à partir des deux moulins jusqu'à GUYOTVILLE

Douceur de Vivre - Auteur Edouard NOCCHI -

Nous reproduisons ci-dessous le texte écrit par Edouard NOCCHI des Deux Moulins, et inséré sur l'excellent site de Bernard VENIS, ALGER-ROI ; sur site le 13/01/2002 -SAINT - EUGENE LA DOUCEUR DE VIVRE PNHA N°37 juin-juillet 1993 Édouard NOCCHI.

Dans les premiers temps de la Conquête cette zone littorale, 9 km entre mer et montagne, était administrativement rattachée au centre de Pointe Pescade dont M. Louis de VILLALBA était maire en 1845. En hommage au Comte Eugène GUYOT, Directeur civil (1839 à 1844), **SAINT EUGENE** sera le nom donné à ce centre. Il s'étendra à l'ensemble de la commune lorsque celle-ci deviendra, par arrêté du 14 septembre 1870, commune de plein exercice.

A partir de cette date, il lui faudra élire un conseil municipal. Ce sera le premier, bien sûr, et il aura une existence éphémère, comme bon nombre, nous allons le voir, de ceux qui suivront. Elections décidées, donc, les électeurs sont convoqués pour le 25 septembre 1870. C'était précipiter les formalités puisque, après report, elles ne se dérouleront que le 9 octobre. Elles donneront les résultats suivants :

- Maire: M. Xavier BORDET
- 1^{er} Adjoint: M. D. BOUISSOU
- Conseillers municipaux Français :
 - M. COSTE,
 - LAGUARDETTE,
 - CHAPUIS,
 - CREMONINI,

- Etranger :
 - M. Joachim VALLS,
- Israélite:
 - M. Simon AZOULAY,
- Musulman:
 - M. Mohamed Ben SAIDJI,



604. - ST-EUGÈNE. - ALGER. - La Gendarmerie et la Mairie

Edition Eureka

C'était la composition définie. Elle tenait probablement compte de la population qui se répartissait ainsi : 728 Français (Israélites compris), 318 Etrangers et 409 Musulmans soit un total de 1455 personnes.

Dès son installation, le Conseil Municipal demande que le Fort des Anglais (RAÏSVILLE), qui abrite les blessés de la guerre franco-prussienne déclenchée le 19 juillet, soit à la fin de cette occupation militaire, concédée à la commune en vue de l'implantation des abattoirs municipaux. Demande refusée, des projets intercommunaux étant en cours. Puis il s'occupe de la création de classes, de l'alimentation en eau et de voirie.

Premières discussions et premiers désaccords : l'enseignement.

Certains conseillers le veulent laïc, d'autres exigent la liberté du choix. Jusqu'à cette date c'étaient les sœurs de l'Assomption qui apprenaient à lire aux petits Saint Eugénois. Ces attermoiements dureront jusqu'au 8 avril 1874, date à laquelle le préfet autorisera la commune à inscrire à son budget la somme de 1 200 francs au titre de subvention à l'école congréganiste.

Il faut préciser que nos tout premiers édiles n'avaient pas chômé pour autant puisque trois classes avaient été créées pour lesquelles l'Académie avait désigné M. PILANT à titre d'instituteur, Melle Clarisse TISSEYRE à titre d'institutrice et Mlle TISSEYRE Eugénie en qualité de directrice de l'asile (maternelle).

Le 26 avril 1871 démission de M. BORDET, refusée par le Conseil.

La délimitation de territoire, avec les communes limitrophes, s'effectue en 1871 et 1872.

Le 19 janvier 1873, M. BOMBONNEL est élu maire en remplacement de M. BORDET dont la démission est enfin acceptée. Première décision : nommer un secrétaire de mairie plus apte à ce rôle que l'instituteur archiviste.

Nouveau changement le 14 mai 1874. Par arrêté du Gouverneur Général M. DERBEZ est nommé maire en remplacement de M. BOMBONNEL. Il sera à son tour, remplacé à ce poste de premier magistrat de la commune, le 10 Juillet 1876, par M. PUGLIESI, M. SERRE étant le 1^{er} adjoint. Cette même année le docteur TROLARD est nommé médecin des indigents. Est étudiée pour la première fois, la question de la déviation des eaux de la Pointe Pescade (aqueduc traversant la propriété COUTAYA).



L'avenue Maréchal FOCH, le Groupe scolaire et l'Eglise en 1912

En 1877, création du bureau télégraphique.

Réélection de M. BOMBONNEL le 27 juin 1878, en remplacement de M. PUGLIESI, démissionnaire.

Le nouveau maire sera, à son tour, remplacé, le 28 septembre 1879, par M. Stanislas MERCIER. Ce dernier obtiendra du gouvernement général, la concession des eaux de l'Oued Ferrah, à la Pointe-Pescade.

Le 22 décembre 1879 M. MERCIER donne, lui aussi, sa démission. Il est remplacé, le 18 janvier 1880 par M. Eudoxe REY, maire éphémère puisqu'il sera à son tour remplacé, mais par un revenant M. BOMBONNEL.

Et la valse reprendra le 26 septembre 1880 par la nomination de M. AZOULAY. Ce dernier n'occupera ses fonctions que jusqu'au 28 janvier 1881, date à laquelle on assistera au retour de M. PUGLIESI.

En 1883 nouvelle amélioration du réseau de distribution des eaux et, en 1886, mise en adjudication du groupe scolaire pour lequel seront désignés M. SAMARY architecte et M. LAGRORA entrepreneur.

Le 20 mars 1889 verra l'élection du Général LIEBERT au poste de premier magistrat de la commune. Un an plus tard, le 24 juin, création d'une section de pompiers avec, à sa tête, le sous-lieutenant PADOVANI.

En 1891, énergique protestation du conseil municipal contre une tentative de ré-annexion de notre commune par celle d'ALGER.

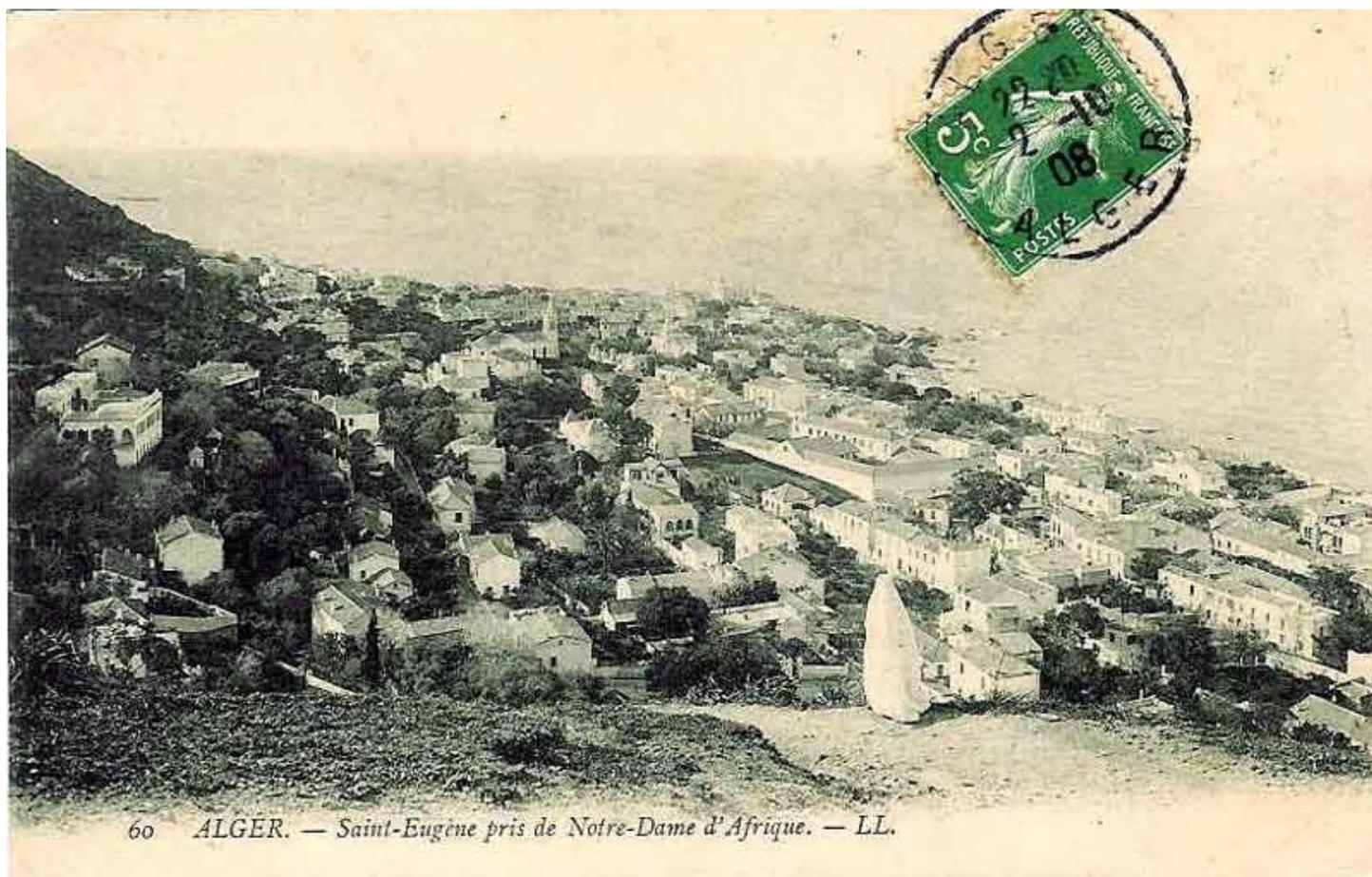
En janvier 1892, la ligne des « Tramways à vapeur » reliant CASTIGLIONE à AÏN-TAYA est déclarée d'utilité publique. Elle marquera, dans notre commune, les arrêts aux points suivants : Gare à Saint Eugène-Centre et aux Deux-Moulins, station à Bou-Amar puis, à nouveau, gare à Pointe-Pescade, Miramar, Bains-Romains, Fontaines-Bains et enfin station à Villas-Bains-Ecoles.

Cette ligne, dont le déficit d'exploitation ne cessera de s'aggraver, ne sera exploitée que jusque dans les années 30, pour le transport des voyageurs tout au moins car, pour les marchandises, elle continuera à l'être quelques années encore (on se souvient que pendant la guerre et jusqu'en 1942, des transports de ciment furent effectués. Mais les bénéficiaires en étant les Allemands, il s'agissait là d'une réquisition et non d'une exploitation commerciale).

Le 16 novembre 1892 le Général LIEBERT démissionne. Le poste ne devait pas être de tout repos. C'est M. HENRICET qui lui succède.

En 1893 et après le chemin de fer, le progrès entre une nouvelle fois dans le quotidien. Le centre de l'agglomération, jusque là éclairé au pétrole, est doté de l'éclairage au gaz.

Premier grand réseau d'égouts en 1894 ainsi que construction d'un réservoir d'eau de 1 200 m³. L'année 1895 verra le pavage en bois de l'avenue MALAKOFF ainsi que le captage des eaux des Bains-Romains et celles de l'Oued AFFROUN (au-dessus de la forêt de BAÏNEM).



Premier grand réseau d'égouts en 1894 ainsi que construction d'un réservoir d'eau de 1 200 m³. L'année 1895 verra le pavage en bois de l'avenue MALAKOFF ainsi que le captage des eaux des Bains-Romains et celles de l'Oued AFFROUN (au-dessus de la forêt de BAÏNEM).

Inauguration le 5 novembre 1896, de la ligne des « tramways à vapeur » Saint-Eugène / Rovigo. (Substitution de la traction électrique à la traction à vapeur pour la traversée d'Alger, pour cause de pollution).

Un drame endeuille la commune en 1897. Le maire M. HENRICET dans un accès de neurasthénie, met fin à ses jours. C'est M. Alfred LETELLIER qui lui succède.

Occupation militaire pendant trois semaines en 1898, en raison de troubles antisémites qui perturbent la capitale. Cette même année verra la création du poste de Commissaire de Police.

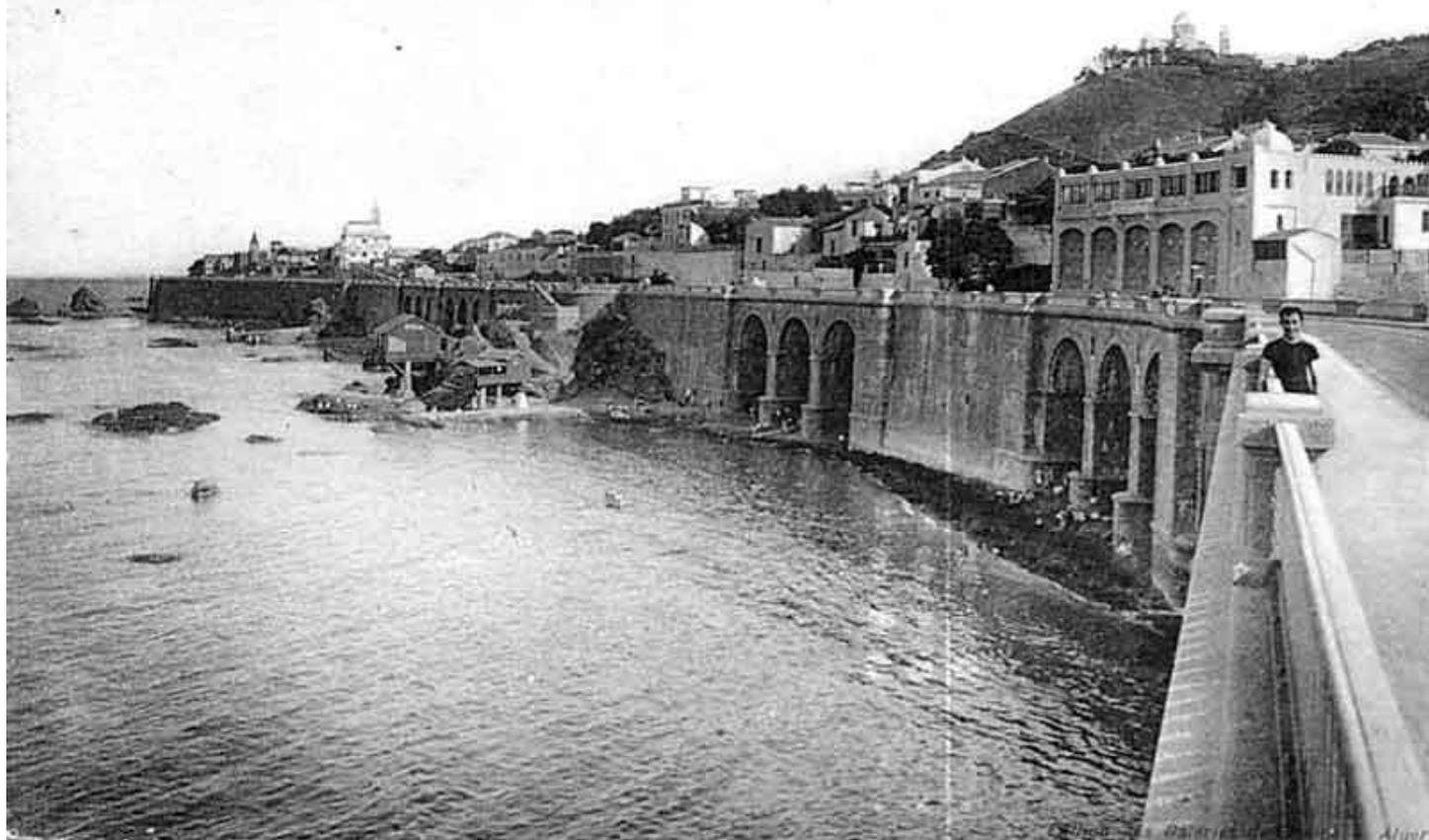
Aux élections du 20 mai 1900, c'est M. Charles CARDAIVE qui devient maire. Premiers incidents graves qui provoquent la démission de huit des membres du Conseil Municipal et aboutissent à la dissolution de celui-ci en 1903. Les nouvelles élections ramènent M. LETELLIER à la Mairie. Il a comme 1^{er} adjoint M. VIMAL et comme 2^e adjoint M. BILLAUD. A partir de cette date une impulsion nouvelle est donnée à la commune : création d'une infirmerie municipale, augmentation du débit en eau potable (propriété VALENSIN) ainsi qu'acquisition de diverses parcelles de terrain sur le côté mer du boulevard PITOLET en construction, afin d'empêcher les particuliers de s'en rendre possesseurs et d'y construire, ce qui supprimerait toute perspective sur la mer.

Le 13 mai 1904, M. Toussaint VIMAL est élu maire. Il a comme premier adjoint M. COLLE et comme second adjoint M. PAPILLON. Enfin un maire tenace et combatif puisqu'il restera à ce poste jusqu'en 1925, date laquelle Maître Raymond LAQUIERE sera élu à son tour.

Mais n'anticipons pas et voyons encore ce que le 20^e siècle naissant apportera à SAINT EUGENE.

Une amélioration sur le plan de l'hygiène, certainement, par de nouvelles adductions d'eau et l'arrosage, trois fois par semaine de la route MALAKOFF. Ouverture de la rue de Grammont et création, à Pointe-Pescade, d'un service des ordures ménagères.

Graves inondations, en 1905, qui obligent à la construction d'un égout en ciment armé descendant par le ravin de Notre-Dame d'Afrique et aboutissant à la mer.



En 1906 numérotage des maisons et, trois ans après, création d'une sixième classe à l'école de garçons et d'une cinquième à celle des filles.

En 1908, L'A.S.S.E., société omnisport, voit le jour.



L'équipe de water-polo du CNES – SAINT EUGENE

En 1909, les habitants de Pointe-Pescade et des Bains-Romains demandent la sécession, prétextant « l'abandon quasi total » de ces parties de commune. Ils demandent, sans succès, la création d'une commune distincte.

SAINT EUGENE compte à cette date 4 785 habitants dont 749 musulmans.

En 1910 seront mis à l'étude les projets suivants:

- construction d'une école aux Bains-Romains,
- éclairage au gaz de l'agglomération de la Pointe-Pescade,
- construction sur les hauteurs d'un réservoir de 10 000 m². Ce sera le plus grand d'A.F.N.
- raccordement de la rue VILLEBOIS-MAREUIL au boulevard PITOLET.

En 1912 M. VIMAL est réélu maire. Dans le but d'économiser l'eau de consommation, il fait l'acquisition de pompes destinées à l'arrosage des rues à l'eau de mer. L'alimentation en eau potable de RAÏSVILLE s'améliore.



On relève cette année-là la mort de deux membres du Conseil Municipal, MM. COLLE et GAY.

La déclaration de guerre en 1914 soumet la commune à rude épreuve. En l'absence de M. VIMAL en métropole et de M. PAPILLON mobilisé, c'est M. de SAMBOEUF qui fera dispenser des secours aux familles des mobilisés avec l'aide de Mlle TOMAS, directrice d'école libre (distributions de farine, sucre, pétrole, charbon).

A la fin de la guerre, légère modification du Conseil Municipal au sein duquel M. VIMAL se voit confirmé dans ses fonctions de maire, MM. PAPILLON et de SAMBOEUF étant respectivement premier et deuxième adjoints. A cette date, la population de la commune est de 5877 individus ; on relève la création d'une classe enfantine à Pointe-Pescade.

La construction du monument élevé à la mémoire des enfants de **SAINT EUGENE** morts pour la patrie, est décidée en 1922, date à laquelle il sera procédé à l'agrandissement et au nivellement de la place publique.

Une subvention de 600 francs par an, pendant 10 ans, est votée au profit de la commune de MAREINES, dévastée par la guerre et adoptée, à ce titre, par notre commune.

En 1923 ce sera la location, au Service du Génie, de terrains incultes situés face au cimetière et destinés à l'aménagement d'un terrain de sports. En 1925 M. Raymond LAQUIERE est élu maire de SAINT EUGENE, MM. PAPILLON et HUGON devenant respectivement premier et deuxième adjoints. Parmi les membres du Conseil Municipal, on relève les noms de MM.

CHANTON, PELLIGRINI, BERNARDO, CHATEL, WOLFER, MURAT, VEYRENC, BERGERET, LACHAND, MASSIA, BART, LOUSTAU, BEN REDOUANE, BEN ARBIA, DUTOIT et COUPUT.

Par arrêté municipal du 1^{er} avril 1927, il est accordé aux propriétaires de RAÏSVILLE la concession d'une bande de terrain permettant l'accès à la mer. Puis l'aménagement du commissariat de police dans les sous-sols du groupe scolaire est décidé ainsi que la construction d'un logement pour le gardien du cimetière musulman et la création d'une septième classe à l'école des garçons.

Parallèlement et comme toujours, à SAINT EUGENE se poursuivent les recherches d'eau. C'est la vallée des Consuls qui, cette fois est explorée. On relève également l'installation d'un marché sur le rond-point de la rue SALVANDY, derrière l'église.

1928 verra l'élargissement de la route nationale n° 11 sur une portion de son parcours et l'installation d'une cabine téléphonique à BAÏNEM-Forêt.



En septembre de cette même année, dégâts énormes à la suite de pluies torrentielles : cultures maraîchères détruites aux Bains-Romains et éboulements à la Sté des Chaux et Ciments à la Point-Pescade qui provoquent la mort de deux personnes.

A partir de 1930, les grands projets ne manqueront pas. La plus belle réalisation, commencée en 1935 sera celle du nouveau stade municipal, d'une architecture audacieuse qui fera l'un des plus élégants d'A.F.N. et probablement de France. Une salle des fêtes moderne le jouxtera ainsi qu'un club pour l'équipe locale. C'est sur ce stade que se tiendra, en 1939, le congrès Eucharistique.

Les captations d'eau continuent à être au centre des préoccupations. Quatorze kilomètres de conduite apporteront à la commune les bienfaits d'une eau puisée à BARAKI et BIRMANDREIS.

Parmi les derniers secrétaires généraux connus on relève le nom de M. Edmond Jean MONTHUS jusqu'en 1934. Il était le grand-père de M. Edmond MMONTHUS qui sera le chef de service des eaux de la commune : viendront ensuite MM. DUJONCOURT, BRUNO et MARIA.

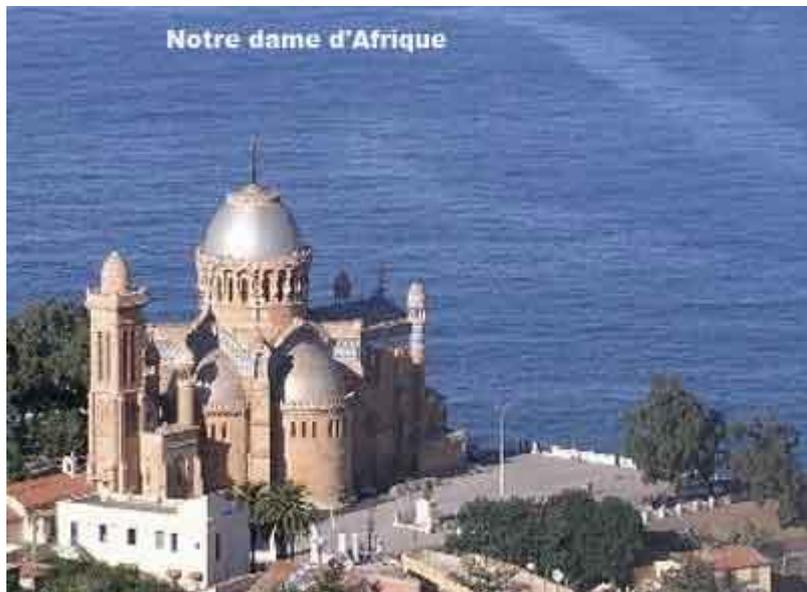
Puis, la seconde guerre mondiale viendra, avec son cortège de privations mais aussi de victimes (bombardements aériens de novembre 1942 : Notre Dame d'Afrique, Bd PITOLET, la Réserve) dont une plaque, au Monument aux Morts, ajoutée à celles de la Grande-Guerre, rappellera le souvenir.

Pendant cette période c'est le Colonel IMBERT-MULLER, les adjoints, qui assurera les fonctions de Maire en l'absence de M. LAQUIERE.

Avec la fin des hostilités reprendront les grands travaux. SAINT EUGENE retrouvera (aspect d'une agglomération coquette et paisible). La pénurie de logements fera que seront occupés tous ceux qui, jusqu'en 1939, ne l'étaient qu'à la saison estivale. Et c'est ainsi qu'en 1959, le recensement de la population donnera le chiffre de 24 895 habitants dont 12 409 européens.



M. LAQUIERE sera réélu maire en 1947, à la tête d'un Conseil Municipal, comprenant, entre autres, Mme CAUSSE, MM. ESPIQUERETTE, NOCCHI, DECHAVANNE, LOUSTEAU, ARTONI, WOLFER, CHARBONNIER, BOYER, DEHKANI, DEMEURE, DOLBOIS, DEFARGE, POMMIER, ACCATI et ANDRES.



L'élan ne faiblira pas puisque, parmi les grandes réalisations on peut encore citer, de mémoire : l'élargissement du boulevard PITOLET par la suppression de la voie ferrée, la construction (1947) de l'Amphitrite, sous les voutes (en attendant la construction du grand sport nautique qui ne sera jamais achevé), le remplacement des tramways par les trolleybus, ce qui permettra la suppression des rails dans l'avenue Maréchal FOCH (ex Malakoff) et le goudronnage de celle-ci, la construction de deux écoles, l'une au Plateau, l'autre à la Pointe-Pescade. A BAÏNEM, Notre Dame-de la Forêt ouvrira ses portes aux fidèles. Les fêtes communales retrouveront (ou presque) avec l'ASSE, le SPHINX, la JSSE, les GYMNASTES et les Pompiers, leur folklore d'antan.

Nouvelle réélection, en 1953, de M. Raymond LAQUIERE qui aura, entre temps et à deux reprises (1948 et 1952), présidé aux destinées de l'Assemblée Algérienne.

Puis, hélas, se présentera ce tournant de l'Histoire que l'on a pudiquement appelé « les événements d'Algérie ». La joie de vivre fera place aux angoisses. Malgré elles, notre commune fera preuve d'une foi et d'une vitalité extraordinaires puisque, selon M. XUEREB, architecte municipal, en même temps que distingué capitaine des sapeurs-pompiers, 5 000 permis de construire seront encore délivrés.

Le 13 mai 1958 voit la dissolution, par le Comité de Salut Public Algérie-Sahara, de toutes les municipalités d'Algérie. Dans l'attente des nouvelles élections, une Délégation Spéciale est mise en place dans chaque commune. C'est ainsi que Mourad

KAOUAH, député d'Alger, membre du CSP d'Algérie-Sahara est nommé, par ce Comité, Président de la Délégation Spéciale de SAINT EUGENE qui comprendra, entre autres membres, MM. BACHAMAR Slimane, Armand POINT, Marcel DRIOT et Cheick AHMED. Elle sera « intronisée » par les Colonels TRINQUIER et CROFAZON le 23 mai 1958.

Pendant les dix mois au cours desquels elle assurera son pouvoir, la Délégation Spéciale ne chômera pas puisqu'on note encore, comme principaux travaux entrepris, l'élargissement de la route de Sidi Ben NOUR, derrière le séminaire, l'électrification du chemin rural reliant le centre à Notre Dame d'Afrique, et de nouvelles adductions d'eau (cité PEREZ).

1959 verra la fin administrative de l'identité « saint-eugénoise » puisque notre commune deviendra, en mars, le 6^e arrondissement du Grand-Alger. Le maire de chaque arrondissement sera issu du Conseil Municipal élu pour ce Grand Alger, M. Raymond LAQUIERE, désigné par ses pairs reprends ses fonctions à la tête de notre commune (décisions entérinées par le super Préfet pour chaque arrondissement).



Dans les dernières années du « rêve français », un projet fit couler beaucoup d'encre... et de salive. Je ne voudrais pas ne pas le rappeler. C'est celui de l'agrandissement du port de la POINTE-PESCADE. L'usine LAFFARGE produisait annuellement cent mille tonnes de ciment dont l'essentiel était destiné à la mise en application du plan de Constantine et, compte-tenu des problèmes de circulation et de transport que connaissait la commune, l'idée avait germé qu'un transport de ce ciment par voie de mer offrirait bien des avantages. Une première jetée de 60 mètres de long fut construite. Les « pointus » la baptisèrent, paraît-il, « la tête de chien ». Elle allait être prolongée de 300 mètres. Mais que n'aurait-on pas fait si Saint-Eugène, en 1962, n'avait vu se tourner une page, la plus cruelle de son Histoire.

Édouard Nocchi

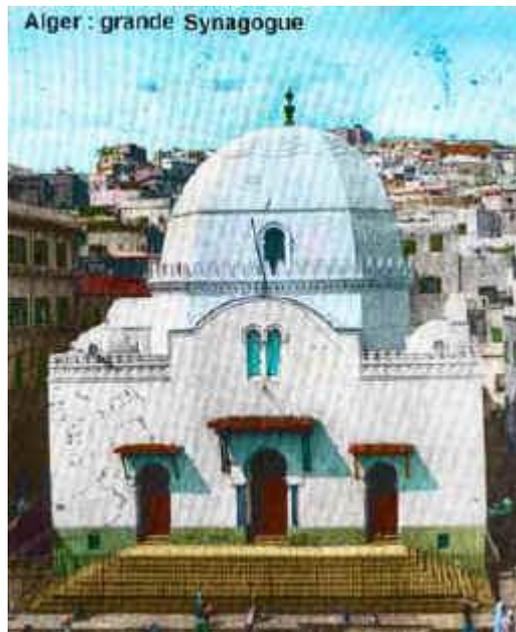
LES JUIFS D'ALGER – (Auteur RACHID YAHOU)

Source : <http://www.judaicultures.info/histoire-6/Les-Juifs-en-terre-d-Islam/LES-JUIFS-D-ALGER-RACHID-YAHOU>

Bas du formulaire



En 1830, c'est-à-dire lors de l'entrée des forces française en Algérie, la communauté Juive établie à Alger la Capitale qui avait été décimée par la peste qui y a sévi en 1787, ne comptait alors plus que 5000 âmes.



Parmi celles-ci (ces âmes), nous retrouvons des grandes familles traditionnelles qui se sont élargies aux nouveaux arrivants français de Livourne. On comptait donc les LEVI-VALENSI, BONGIORNU, ZACUTO, ALVARENGO, FORNO et les LONSUADAS. Ces derniers portaient des vêtements occidentaux contrairement aux Juifs Berbères. Très jaloux de leur identité, les notables locaux s'habillaient comme ces derniers.

Les Français une fois installés, attribueront aux Juifs (comme aux arabes) un seul représentant au Tribunal de commerce d'Alger qui siégeait à côté de 5 Européens. Ceci obligera les Juifs à changer d'activités. Connaissant parfaitement la langue arabe et le Berbère (les arabes quant à eux ne connaissaient ni l'Hébreu ni le Français et encore moins la langue Berbère), ils exerceront dans le département d'Alger (qui englobait aussi la Grande Kabylie) en qualité d'interprètes. Ils seront fort respectés pour cette compétence. Bien logés, ayant un niveau de vie très élevé, les Juifs Berbères d'Alger et de la région finiront par occuper des logements dans les quartiers Français nouvellement créés ; SAINT EUGENE, BAB-EL-OUED ainsi que les hauteurs d'Alger, entre autres EL BIAR, HYDRA et BOUZAREAH, se peupleront de Juifs Berbères.

Toutefois il existait une couche Juive pauvre ; celle-ci issue des Juifs venus des pays arabes (Arabie, Irak, Syrie...) habitaient des quartiers populaires et se mêlaient aux arabes. Il est vrai que le statut arbitraire qui était le leur, les Dhimmis, lorsque le pouvoir était entre les mains des musulmans arabo-turc (en Kabylie, les Berbères Musulmans n'appliquaient jamais cette discrimination et vivaient en parfaite harmonie avec les Juifs) n'était plus appliqué. La culture et la religion Juives étaient désormais sauvegardées. En 1836, le poste de *Mokadem (chef de la nation juive)* sera d'ailleurs supprimé par les autorités Françaises. Les véritables représentants de la nation Juive Berbère de la Capitale seront désignés au sein des hommes d'affaires ou d'hommes politiques. Néanmoins, les commerçants Juifs seront concurrencés à Alger par d'autres Berbères, les Kabyles et les Mozabites venus du sud (ces derniers atteindront 1500 habitants).

Des boutiques d'alimentation foisonneront dans les quartiers populaires et aisés. Les Juifs qui exerçaient dans le commerce de chaussures et des bijoux auront d'autres rivaux venus cette fois-ci d'Europe. Ils feront face à des vendeurs Italiens, Espagnols et Français surtout.

La pauvreté n'épargnera donc pas une partie des Juifs d'Alger. Sur les 6153 Juifs indigènes d'Alger recensés en 1841, pas moins de 1750 étaient directement secourus par leur communauté.

En 1846, Michel AARON WEILL venu de France sera nommé Grand Rabbin d'Algérie. Il sera assisté par deux Juifs Berbères et deux personnalités Juives arrivés de France pour la circonstance, Joseph COHEN et GUGUENHEIM.

Sous la 2^{ème} République (1848-1851) et sous le second Empire (1851-1870), le mouvement vers la naturalisation globale des Juifs Berbères se poursuivra lentement mais régulièrement. C'est ainsi qu'Alger deviendra le centre le plus rayonnant et le

plus prestigieux du Judaïsme algérien. En effet, c'est dans cette ville que les frères HAIM et JACOB COHEN SOLAL deviendront en 1855 les premiers imprimeurs Juifs de la Berbérie (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie). Ayant appris la typographie Hébraïque, ils publieront la Hagadda de Pessah qu'on appellera plus tard la Hagadda d'Alger.

Le 24 novembre 1870 naîtra le fameux Décret Crémieux. Cette nouvelle loi attribuera la nationalité à tous les Juifs nés en Algérie. Il ne sera pas approuvé unanimement par la communauté Juive Berbère. Craignant de perdre leur originalité, certains notables et rabbins préféreraient le maintien des prérogatives traditionnelles à l'octroi de ce privilège. La mise en application de ce décret provoquera le réveil des arabes musulmans. Un *bachagha* musulman (auxiliaire des français), le dénommé MOKRANI félicitera deux avocats Juifs (maîtres SEROR et HONEL) pour avoir défendu deux insurgés musulmans arabes. Il se prononcera toutefois contre le Décret Crémieux en affirmant qu'il n'obéirait jamais à des Juifs qui deviendraient...français !



Le DNC avant sa démolition

Souvenirs :



Vue aérienne panoramique de la Corniche Saint-Eugène et Pointe-Pescade ~Editions CIM

*En bas à gauche, une partie du Cimetière Israélite de Saint-Eugène et son alignement de cyprès.
 Au premier plan, le premier promontoire, Saint-Eugène et son boulevard Pitolet qui cours le long du littoral jusqu'aux Deux-Moulins.
 Des escaliers, peu visibles, mènent vers les petites criques et les petites plages.
 On distingue bien les voûtes du cercle nautique. Au N° 52, se trouvait les Établissements Mercurio...
 Devant, les plages des Deux Chameaux et du Petit Bassin si mes souvenirs sont bons.
 L'Église, dont le clocher est bien visible en bordure de la rue principale qui traverse le village en parallèle du boulevard Pitolet.
 Le deuxième promontoire c'est les Deux-Moulins.
 Le troisième la Pointe-Pescade.
 Sur les hauteurs, le petit Séminaire et la vallée des Consuls. Plein centre, sur le versant opposé du ravin, le Fort Duperré.
 Puis Bainem, Cap Caxine, Guyotville. La Madrague est à 17 kms. Cherchell à 97 kms. Oran, par la Route Côtière, à 448 kms.*

Prolongement de la carte précédente.



La Forêt de Bâinem, des Bains-Romains au Cap-Caxine ~
Edition Greff



Rue Joseph PAILLON



SYNHESE effectuée grâce à l'apport de Mr Edouard NOCCHI et des sites ci-dessous :

ET si vous souhaitez en savoir plus sur SAINT EUGENE, Cliquez SVP au choix sur l'un de ces liens :

<http://jf.vinaccio.free.fr/site1000/alger11/alger053.html>

<http://www.chouf-chouf.com/histoire/le-quartier-de-bologhine-ex-saint-eugene-en-1900/>

<http://www.youtube.com/watch?v=8K0XRuBiAWM>

http://www.mitidjaweb.com/saint_eugene.html

<http://www.judaicalgeria.com/pages/les-plages-de-chez-nous.html>

<http://forum.actudz.com/topic21655.html>

http://www.neabeloued.fr/divers/divers_rues_de_bab_el_oued/

<http://algeroisementvotre.free.fr/site0201/alg02012/alg00107.html>

http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_Fran%C3%A7aise_-_Alger

<http://cetaillabaslgerie.eklablog.fr/cartes-postales-serie-exceptionnelle-page-6-p698179>

http://rambert.francis.free.fr/environs/bouzareah/bouza_pages/tramway_electrique.htm

<http://denoel74.over-blog.com/page-4874619.html>

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/villes-et-villages-d-algerie/algerois/82-le-developpement-et-les-constructions-de-la-ville-d-alger-jusqu-en-1960>



2/ La présence Anglaise en Algérie de 1830 à 1930 1^{er} Episode - -Auteure Joëlle REDOUANE

Au début du 19^{ème} siècle, les Anglais semblaient bien établis à ALGER : leur Consul était le grand rival de celui de la France, leurs frégates venues de MALTE ancrèrent librement dans le port, où toute propriété anglaise était respectée, et le Dey les considérait comme « ses seuls amis » ; plusieurs marchands anglais s'étaient établis dans la Régence, et au moins l'un d'entre eux possédait une maison de campagne près d'ALGER ; le Consul BLANKLEY loua même LA CALLE (près de Bône) et son exploitation de corail en 1807.

En 1830, lors de la prise d'ALGER, le Consul Robert William St JOHN, en poste depuis trois ans, servit d'intermédiaire pour les négociations entre le Dey et l'armée française, il donna des leçons d'arabe à LAMORICIERE et les deux parties le respectaient tant qu'il fut nommé administrateur des biens du Dey. Tout semblait indiquer que les Anglais étaient bien placés pour jouer un rôle de premier plan en Algérie. Etait-ce le début d'une importante présence anglaise ?

La société des chancelleries : 1830 – 1851

Après 1830, et jusqu'à son départ, en 1851, ST JOHN resta le chef de file parmi les consuls. La société des chancelleries se regroupait en ville autour de la rue des consuls (les bureaux de St JOHN se trouvaient dans un bâtiment mauresque sis 30, rue de la Charte, parallèle à cette rue) et, à la campagne, comme plusieurs de ces collègues. St JOHN avait une villa mauresque à la vallée des consuls, près de l'actuel Notre Dame d'Afrique. Ses visiteurs admirèrent beaucoup ces deux bâtiments pour leur pittoresque. Réprochant les mœurs légères des compagnes des militaires français, la société anglaise se limita d'abord au cercle des consuls à ALGER, puis, avec le début des activités civiles, en 1832, elle s'ouvrit aux officiers et hauts fonctionnaires, principalement parce qu'elle avait beaucoup de filles à marier : le docteur BOWEN (qui acheta une propriété turque, le futur « Château d'HYDRA ») en avait cinq, ainsi que le vice-consul Alexander TULIN ; St JOHN en avait quatre. Le Docteur fut le premier à donner des soirées, et si sa fille Kenney (qui épousa le consul de SUEDE, M. SCHULTZ, et tint salon près de la rue des Consuls), ainsi que d'autres jeunes filles, s'intégra à la société des chancelleries, les demoiselles TULIN, par contre, épousèrent toutes des Français.

En dehors de cette société, il y avait peu d'Anglais en Algérie, même si dans les années 1840 certains amoureux du métier des armes voulurent suivre les officiers français dans leurs expéditions. Le colonel James SCOTT, quant à lui, se joignit à ABD-EL-KADER, dont il admirait la résistance, et duquel il avait obtenu le droit de fonder une compagnie détenant le monopole du commerce et le droit d'exploiter les mines de la MINA. Toutefois l'Algérie meurtrie par la guerre, ne pouvait évidemment pas attirer beaucoup d'étrangers comme résidents permanents. En outre, si LONDRES avait approuvé le débarquement français de 1830, dès 1833 Lord ABERDEEN et le Parlement de WESTMINSTER contestèrent à la France le droit de coloniser l'Algérie. Peu soucieuses de sembler appuyer la politique algérienne de PARIS, les autorités britanniques ne faisaient rien pour encourager les entreprises anglaises dans l'ex-Régence, même pas dans le commerce maritime, domaine où l'Angleterre ne cessait pourtant d'affirmer sa supériorité à l'échelle mondiale. Les bateaux battant pavillon britannique, presque tous en provenance de GIBRALTAR ou de MALTE, figuraient loin derrière ceux de l'Italie, de l'Espagne ou de l'Empire Turc dans les états concernant les mouvements des ports algériens ; ils apportaient du tabac, des tissus, des salaisons, du charbon, et emportaient un peu de vin, des fèves ou, la plupart du temps même, du lest. Les Anglais désireux de faire des affaires en Algérie se heurtaient aussi à une certaine méfiance de la part des autorités françaises. Dans sa correspondance, le Duc de ROVIGO, qui exerçait le commandement suprême en 1832, montra quelque agacement à l'égard de ST JOHN qui se chargeait de présenter les « réclamations des Turcs et des Maures retirés volontairement ou expulsés d'ALGER », tout en reconnaissant que le consul ne cherchait pas un profit personnel ; mais il attaqua N. WELFORD, agent consulaire britannique à ORAN, qui se rendait « acquéreur réel ou simulé de tous les domaines et des maisons qu'on veut soustraire à l'occupation militaire » : en outre, le Duc voyait d'un très mauvais œil la Société biblique de LONDRES se proposer d'étendre son action en Algérie en cherchant à y envoyer un certain EWALD.



Les Anglais désireux de faire des affaires en Algérie se heurtaient aussi à une certaine méfiance de la part des autorités françaises. Dans sa correspondance, le Duc de ROVIGO, qui exerçait le commandement suprême en 1832, montra quelque agacement à l'égard de ST JOHN qui se chargeait de présenter les « réclamations des Turcs et des Maures retirés volontairement ou expulsés d'ALGER », tout en reconnaissant que le consul ne cherchait pas un profit personnel ; mais il attaqua N. WELFORD, agent consulaire britannique à ORAN, qui se rendait « acquéreur réel ou simulé de tous les domaines et des maisons qu'on veut soustraire à l'occupation militaire » : en outre, le Duc voyait d'un très mauvais œil la Société biblique de LONDRES se proposer d'étendre son action en Algérie en cherchant à y envoyer un certain EWALD.

Il fallut attendre 1843 environ pour que les capitaux français et européens arrivent à ALGER, devenue la proie des bâtisseurs, agioteurs et spéculateurs immobiliers, jusqu'à la crise financière de 1846. Cette période fut trop courte pour attirer beaucoup d'investisseurs britanniques, mais le colonel SCOTT rappela en 1846 aux autorités anglaises que, « soucieux de concilier les intérêts de son pays avec ceux » de l'Emir ABD-EL-KADER, il était en mesure de fonder une compagnie anglaise en Algérie ; à la même période, la noble famille BARING avait déjà des intérêts dans une mine de fer près de Bône. Par contre, les émigrants irlandais qui vinrent chercher du travail à ALGER, en 1843, n'en trouvèrent pas, et durent être rapatriés, non sans mal.

La présence britannique se fit quand même sentir, grâce aux Maltais, sujets britanniques de fraîche date et accourus en grand nombre en Algérie au lendemain de la prise de la Régence, dans l'espoir d'y faire fortune. Physiquement, ainsi que par leur coutume et leur mode de vie, ils ne se distinguaient guère du flot des autres arrivants méditerranéens – Mahonais des Baléares, Espagnols, Piémontais, Italiens et Provençaux. Dans les statistiques, il était aussi difficile de les distinguer des Anglais de souche, car le gouvernement général regroupait tous les sujets britanniques sous la rubrique « Anglo-Maltais ».

Les Maltais se particularisaient cependant par leurs vêtements et surtout par leurs métiers : ils étaient bateliers à Bône, marchands de poissons ou de légumes au bas de Casbah à Alger, ou encore cochers et chevriers, et même serveurs et drogmans du consulat d'Angleterre à Alger, comme le font remarquer maints récits de voyage de l'époque. ST JOHN se félicitait d'ailleurs de la présence de ces travailleurs ; elle bénéficiait beaucoup à la Grande Bretagne, pays qui, en outre, voyait son commerce avec l'Algérie croître de façon importante : en 1842, 85 navires battant pavillon britannique avaient accosté à Alger, apportant pour 125 716 livres de cargaisons – formées pour les deux tiers de charbon de NEWCASTLE – et dès 1843, la Lloyd avait envoyé un agent de ce port : en 1844, le nombre des Britanniques protestants résidant à ALGER était devenu suffisamment important pour que les services consulaires exposassent la nécessité de nommer un chapelain.

A suivre : L'Algérie impériale attire les Anglais : 1853 - 1870

3/ Différenciation entre le FLN et le courant Messaliste

-1^{er} Episode= Présentation (INFO 489),

-2^{eme} Episode= Au marge d'un récit déterministe (INFO 490)

-3^{eme} Episode = **La progressive réappropriation historique**

Le 1^{er} novembre 1954, date officielle du déclenchement de la guerre d'Algérie, n'est pas synonyme de rupture entre le courant messaliste qui va prendre pour appellation MOUVEMENT NATIONAL ALGERIEN et le FONT DE LIBERATION NATIONAL. Contrairement aux affirmations communément répandues, où l'on relève entre autre la condamnation par les messalistes du 1^{er} novembre, la délimitation entre les deux organisations va s'opérer au terme d'une lente différenciation étalée sur plus d'une année.

Recruter, sélectionner des cadres, entraîner la population, imposer l'idée d'indépendance, établir des filières, s'enfermer dans le secret et réinventer la guérilla, rechercher des alliances politiques, en un mot, mettre le pays en état d'insurrection, cette courte période est particulièrement décisive pour qui veut comprendre l'histoire intérieure de la résistance algérienne, ses motivations, ses déchirements ultérieurs.

La période qui s'étend de juillet 1954 à la fin de l'année 1955 est marquée par trois phases :

-La première est constituée par les préparatifs de l'insurrection menés à la fois par les messalistes (suite aux décisions prises par leur congrès à HORNU en Belgique), et par ceux que l'on appelle les activistes, regroupés dans le Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action (C.R.U.A). Ces derniers affirmaient leur objectif de la manière suivante « *Devant la crise actuelle du MTLD, un groupe de responsables ne partageant aucune responsabilité dans le conflit présent ont décidé d'agir en vue de sauver de la destruction l'organisation du parti. Cette prise de position exige que vous soyez à nos côtés pour la sauvegarde de l'unité du parti* ».



MESSALI HADJ (1898/1974)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Messali_Hadj



ABANE Ramdane (1920/1957)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Ramdane_Abane

-La deuxième phase est celle des lendemains du 1^{er} novembre où l'on note, dans la confusion politique, des tentatives de conciliation entre ceux qui ont effectivement déclenchés l'insurrection (les hommes du CRUA qui prennent pour sigle le FLN) et les partisans de MESSALI HADJ, regroupés dans la majorité du MTLD (Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques) organisation dissoute le 5 novembre 1954 et qui prend le nom de MNA (Mouvement Nationaliste Algérien). C'est la période pendant laquelle le FLN se cherche encore, accomplit sa croissance et prend la mesure de ses possibilités.

-La troisième phase intervient en avril 1955, lorsqu'ABANE Ramdane entreprend de doter le FLN d'une ébauche de programme, concrétisée à cet instant par la recherche des alliances et d'une organisation politico-militaire. ABANE, véritable

tête politique du Front, bientôt rejoint par Amar OUZEGANE, ancien Secrétaire général du Parti Communiste Algérien (PCA), va s'appuyer sur la Kabylie, région proche d'Alger et difficile d'accès qui jouera un rôle décisif dans l'affermissement des maquis du FLN. Cette troisième phase sera donc celle du début de l'opposition ouverte entre le MNA, avec sa tête MESSALI HADJ, et le FLN. Minoritaire, en cette première partie de l'année 1955, dans l'émigration et en Algérie, le FLN a tout à conquérir et nul acquis à préserver. Il définit donc ses objectifs de façon irréversible et s'oblige à pratiquer à l'égard du MNA une politique du tout ou rien.

Après l'étude des repaires chronologiques de la différenciation, nous nous sommes interrogés sur les motivations politiques qui ont conduit les deux organisations à une telle situation. Y avait-il sérieusement des divergences entre FLN et MNA ou était-ce simplement une volonté réciproque de conquérir l'hégémonie dans la conduite de la révolution, qui a débouché sur l'affrontement ?...

La crise du MTLD, la Formation du CRUA (1^{ère} partie)

En 1953, la Tunisie était en feu et le "fellagisme" faisait son entrée dans la vocabulaire journalistique pour désigner cette forme de lutte totale qui tient à la fois du désespoir et de la croyance des peuples sans arme en l'avenir de leur pays. Le Maroc s'agitait avec non moins de violence et d'ampleur. Tandis que l'Algérie, par son calme étonnant, semblait dormir d'un profond sommeil, frappée de torpeur ou insensible à ce qui se passait dans son voisinage immédiat. Que se passait-il au juste ? Le calme qui régnait sur l'Algérie n'était qu'apparent. En fait le mouvement de masse majoritaire qui avait fondé tous ses espoirs sur l'indépendance de l'Algérie, qui en avait préparé la voie depuis de longues années, se trouvait lui-même déchiré et paralysé par des luttes internes. Le MTLD, puisque c'est lui dont il s'agit, avait atteint un degré d'autorité tel, que toute action du peuple algérien dépendait de sa décision.

Or, à la même époque s'était révélée une nouvelle forme de colonisation dite "libérale", personnifiée par monsieur Jacques CHEVALLIER, député-maire d'Alger. Cet homme politique avait réussi par une série de réalisations locales, de déclarations publiques, d'habiles petites manœuvres et de flirt avec les conseillers municipaux du MTLD, à convaincre ces derniers d'une émancipation progressive, fondée sur une politique réformatrice et progressive.



Jacques CHEVALLIER (1911/1971) :

[-http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Chevallier](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Chevallier)

http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=9034

--

Toute la stratégie de Jacques CHEVALLIER tenait dans cette phrase : « *Considérons aujourd'hui qu'il est plus sûr d'avoir auprès de soi des demi-rebelles que des domestiques* ». Les dirigeants du MTLD, principalement hommes du comité central, furent séduits. Déjà peu convaincus de la nécessité de l'action directe et encore plus pessimistes depuis le démantèlement de la branche paramilitaire du MTLD (l'Organisation Spéciale) par la police française en 1950 à la suite du hold-up de la poste d'Oran, ils espéraient trouver dans la politique du Maire d'Alger une planche de salut.

Leur orientation réformatrice l'emporta au 2^{ème} congrès du MTLD en avril 1953 ; le conflit ne pouvait donc que s'ouvrir avec MESSALI, vieux dirigeant de la tradition populiste, envisageant une mobilisation populaire plus intense, prélude à l'action directe. Le différend éclata publiquement en février 1954, lorsque MESSALI appela les organisations du Parti à ne plus obéir au Comité Central surnommé les "Centralistes".



Le Centraliste Hocine LAHOUEL (1917/1995) et

http://fr.wikipedia.org/wiki/Hocine_Lahouel

Les deux fractions étaient devenues si opposées, que dans toutes les villes d'Algérie allaient éclater des bagarres, avec morts et blessés, pour la possession des permanences, des locaux, des journaux et des caisses du Parti. En avril 1954, MESSALI lança l'ordre aux trésoriers des kasmass, c'est-à-dire des cantons, de verser les fonds qu'ils détenaient à un compte en banque qu'il contrôlait en métropole. Les centralistes réagirent immédiatement en donnant l'ordre aux Kasmass de bloquer les cotisations. Les militants de base, surtout dans le bled, étaient en fait très déroutés par cette lutte. En général ils restaient persuadés que les chefs allaient refaire l'unité. En bonne règle, c'était le Congrès de l'été 1954 qui devait trancher le

différend. Des deux côtés, on s'affaira à sa préparation. Le 10 juillet 1954, le CC convoqua à Alger une conférence préparatoire où les délégués présents votèrent un ordre du jour qui était un blâme atténué pour MESSALI. Il fixa d'autre part la date du Congrès au 15 août.

Seuls les centralistes y furent présents pour une bonne raison : les messalistes étaient en Belgique où MESSALI avait convoqué un autre Congrès à HORNU, près de BRUXELLES. Le leader du MTLD avait décliné " l'invitation " des centralistes parce qu'il savait que son orientation était devenue majoritaire au sein de l'organisation. Le succès du Congrès messaliste sembla lui donner raison.

Les assises d'HORNU se déroulèrent dans une atmosphère de tension et d'enthousiasme, sans désespérer, pendant trois jours, les 13, 14 et 15 juillet. Le 13 juillet, consacré à la vérification des mandats, permis de mesurer l'ampleur des ralliements des militants à MESSALI. Un peu plus tard de trois cents délégués, dont les 5/8^e étaient originaires d'ALGERIE, représentaient les Kasmass. Après vérification des mandats, ne votèrent que les délégués dont les cantons avaient payé ou versaient à ce jour les cotisations.

La carte d'implantation du messalisme se dessina alors. L'intégralité de la Fédération de France du MTLD avait envoyé des délégués à HORNU. Toutes les régions d'Algérie étaient représentées ; pour la Kabylie, KRIM Belkacem délégua Ali ZAMOUN et Aït ABDESSLAM. Si tout l'Algérois, le Sud Algérois, l'Oranie où s'était menée une lutte sévère contre les centralistes, étaient massivement représentés, il n'en était pas de même pour le Constantinois, les Aurès. Les délégués présents de ces régions n'avaient exercés de responsabilités dans le MTLD qu'au niveau local.

Le MTLD épuré de ses éléments centralistes renouait, au niveau de la composition sociale, avec l'ancien Parti du Peuple Algérien (PPA). En redevenant "le parti des chômeurs et des misérables", il drainait à nouveau derrière lui l'énorme masse des sans travail. Dans une situation économique en Algérie, en 1954, où l'on comptait dans la paysannerie 7 à 800.000 "sous employés" plus ou moins en âge de travailler et parmi les 600 000 musulmans des villes en âge de travailler, 200.000 chômeurs partiels ou totaux, les cadres messalistes plongeaient leurs racines dans cette société clochardisée. Ils étaient hostiles à toute alliance avec la bourgeoisie, réfractaires au légalisme et aux procédés politiques tendant à les éloigner de l'action violente, méfiants à l'égard d'intellectuels accédant à des postes de direction. Ce fut surtout en pensant à eux que MESSALI rédigea le rapport, lu à la tribune du Congrès, qui marqua une rupture avec le Comité Central....

A suivre....



HORNU

4/ L'état d'urgence et ses limites (Auteur Général BEAUFRE)

Le 7 mai 1955, l'Assemblée nationale vote une loi sur « l'état d'urgence » en Algérie, valable jusqu'au 25 août. Cette loi n'est en réalité qu'un mauvais démarquage et une atténuation de la loi sur l'état de siège, dont la conséquence essentielle est de confier la responsabilité du maintien de l'ordre à l'autorité militaire et d'instaurer un droit pénal plus sévère.

Aux termes de la loi sur l'état d'urgence, la responsabilité du maintien de l'ordre reste à l'autorité civile, qui emploie les forces militaires par réquisition. Dans certaines circonscriptions administratives, fixées par arrêté du Gouverneur général, la circulation et le séjour des personnes peuvent être réglementés, de droit de réunion suspendu, la presse contrôlée. Des assignations à résidence peuvent être prononcées par le Gouverneur général. Les armes doivent être remises, les perquisitions peuvent se faire de nuit comme de jour. Les coupables peuvent être déférés à la justice militaire. Les peines prévues pour les infractions aux arrêtés vont de 8 jours à 2 mois de prison, de 5 000 à 200 000 francs d'amende.

En réalité, les résultats de l'application de ce texte, en apparence draconien, sont assez décevants. D'abord, l'arrêté du Gouverneur général n'applique l'état d'urgence qu'à l'AURES, ce qui a peu d'influence sur l'ensemble de l'Algérie. Les arrêtés d'application sont très bénins. Mais surtout, la machine judiciaire est sans efficacité : la justice militaire n'est pas saisie dans tous les cas ; et lorsqu'elle l'est, la procédure d'instruction est sensiblement la même que pour la justice civile, les peines prévues sont dérisoires et, surtout, elles ne sont applicables qu'après appel et, en cas de peine de mort, après un recours en grâce auquel il n'est jamais répondu...

Pour toutes ces raisons, la loi sur l'état d'urgence, dans sa formule de 1955, n'est qu'un épouvantail pour hommes politiques timorés et n'exerce aucune action sur les révolutionnaires. Bien plus, elle sème le doute dans l'esprit des militaires, qui ont peine à comprendre qu'ils aient à justifier contradictoirement des pertes qu'ils infligent à l'ennemi au combat et que les prisonniers faits les armes à la main fassent l'objet d'instructions prolongées se terminant par 2 mois de prison qui les libèrent le jour même en raison de la prison préventive.

En réalité, les inhibitions existant dans les milieux politiques de Paris comme dans l'Administration d'Algérie, soucieuse de ne pas tomber dans le piège politique que constituerait une répression sévère, empêchaient que des mesures efficaces pussent être prises. La loi sur l'état d'urgence ne changeait que fort peu de chose à la situation, bien que le danger parût déjà inquiétant.

5/ Evolution politique de l'Algérie dans la communauté française (1949) (Source Mme B. LEONELLI)

Cent ans de développement agricole, routier, infrastructurel et culturel en l'Algérie.

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.youtube.com/watch?v=EIWrcj3bk6U>

6/ En Algérie, la bataille de l'après-Bouteflika a commencé (Auteure Florence BEAUGE)

Gagner du temps. C'est le principal souci du régime algérien alors que le pays tourne en rond, engagé dans une impasse comme il en a rarement connue. Les Algériens, eux, retiennent leur souffle, réduits à des supputations. Qui dirige l'Algérie ? Qui va succéder à Abdelaziz Bouteflika, dont personne n'imagine qu'il ira jusqu'au bout de son quatrième mandat, en 2019 ? Mystère. Pour l'heure, les Algériens « sont dans une grande colère », comme le souligne le sociologue Nacer Djabi, enseignant à l'université d'Alger.

La vacance du pouvoir – énergiquement niée par l'entourage du chef de l'Etat – exaspère et inquiète. L'élite se dit « humiliée » par ce quatrième mandat effectué par un homme gravement malade, à partir de son lit, de son fauteuil roulant ou de l'hôpital. Dans les campagnes, et surtout chez les femmes, le jugement est moins sévère. Ce président affaibli inspire de la compassion. Certains le voient encore comme un rempart contre les menaces extérieures et s'effraient de sa prochaine disparition. Et puis, il y a l'argent distribué. Le pouvoir prodigue des subsides à tout va, pour calmer les esprits, quitte à encourager la culture de l'émeute et à vider les caisses de l'Etat.

L'inquiétude et le mal-être sont pourtant les sentiments les mieux partagés en Algérie aujourd'hui. Le pouvoir joue de cette anxiété généralisée, sur le thème de « Bouteflika ou le chaos ». La situation en Libye et au Sahel préoccupe tout le monde. En revanche, la guerre menée par la coalition internationale contre l'Etat islamique est observée avec méfiance...

Article protégé et payant (2 euros) : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2014/11/15/en-algerie-la-bataille-de-l-apres-bouteflika-a-commence_4524097_3212.html



<http://www.liberte-algerie.com/dilem/dilem-du-17-novembre-2014>

7/ Algérie : l'autoroute sans fin

Censée relier le pays à ses voisins - le Maroc à l'ouest et la Tunisie à l'est -, elle devait être livrée intégralement à la fin de 2009. Mais un scandale de corruption et une série de négligences en ont décidé autrement.

Le bitume est rutilant, le marquage au sol parfaitement tracé et d'une blancheur immaculée. Mais si l'asphalte est encore éclatant et la peinture exempte de la moindre écaille, c'est parce que aucun véhicule n'a encore roulé dessus. Achevé depuis quatre ans, ce tronçon flambant neuf de la fameuse autoroute Est-Ouest - surnommée **Autoghoute**, du nom d'Amar GHOUL, ex-ministre des Travaux publics aujourd'hui à la tête des Transports, qui a supervisé le projet pendant des années - attend une hypothétique réouverture des frontières algéro-marocaines, fermées depuis 1994, avant d'être rendu accessible aux

automobilistes. Lesquels ne peuvent aujourd'hui l'emprunter qu'à partir de MARNIA, à cinq kilomètres plus à l'est, à AKID LOFTI plus exactement, non loin d'OUJDA la marocaine



Longue de 1 216 km, elle est censée relier l'Algérie à ses deux voisins, le Maroc à l'ouest et la Tunisie à l'est, traverser 20 wilayas (départements), doper l'économie, valoriser les richesses locales et changer la vie des Algériens. Lancé en 1983, le projet a été enterré sous les présidences de CHADLI et de ZEROUAL faute de pétrodollars. Grâce à la manne qui s'est déversée sur le pays depuis le début du premier mandat de BOUTEFLIKA, le chantier a été réactivé en 2006.

Plutôt que de recourir à un montage financier de la Banque mondiale, comme ce fut le cas au milieu des années 1990, le gouvernement a opté pour un financement à 100 % algérien. Confié à des entreprises chinoise (Citic-CRCC) et japonaise (Cojaal) pour un coût de 11,4 milliards de dollars (environ 9 milliards d'euros) - 18 milliards selon certaines estimations -, le projet devait être livré clés en main... fin 2009 et répondre aux "normes européennes".



Longue de 1216 km, l'autoroute Est-Ouest traverse 20 wilayas.

TLEMCCEN, la capitale de l'Ouest...

Cliquez SVP sur ce lien pour la suite : http://economie.jeuneafrique.com/index.php?option=com_content&view=article&id=23547

8/ COMMUNIQUE de Jean MONNERET

Chers Amis

Je vous recommande le lien suivant :

https://www.youtube.com/watch?v=n3JNLzBZzLU&list=PLa76GtLbHfjaHV2nS8_RRdoVnbgDGOXw-&index=1

Se rendre sur TV Libertés rubrique Passé Présent ; il suffit de cliquer sur Passé/Présent puis sur le N°29

Cela vous permettra de voir, sur TV Libertés, l'émission que j'ai réalisée avec Philippe CONRAD dans le cadre de la rubrique Passé/ Présent. Nous y avons retracé l'histoire de la colonisation de l'Algérie, ses vicissitudes et ses réalisations.

J'espère rencontrer nombre d'entre vous ce dimanche 23 novembre à partir de 13h30 au Salon du Livre d'Amitié Française et de Solidarité Chrétienne au Forum de Grenelle rue de La Croix NIVERT 75015 Paris (Métro Cambronne).

Bien à Vous,

Jean Monneret

EPILOGUE BOLOGHINE

Année 2008 = 43.835 habitants

Cimetière de Saint Eugène. Derrière Bab- El-Oued en longeant la mer.

<http://journal-smala.org/?78-cimetiere-de-saint-eugene-derriere-bab-el-oued-en-longeant-la-mer.html>

Nous lui avons présenté le travail, il en avait sourit. Lui avons demandé s'il connaissait des lieux, réappropriations temporaires ou nomades de l'espace public, des lieux que l'on utilise quand on a rien d'autre à faire qu'attendre ou essayer de vivre à Alger. Il avait répondu « squats », lieux où l'on s'échappe, prend le maquis parfois. Il nous emmène au « cimetière mort ».

Ancien cimetière, caché derrière de hauts murs qui longent le temps qui passe. Ancien cimetière chrétien et juif qui tente de gravir les bois qui le dominent, et de se hisser jusqu'aux pieds de la cathédrale Notre Dame de Saint Afrique. Tache verte dans le blanc algérois. Dans le cimetière, que de vieux morts. De ceux qui n'hantent plus personne.



Entrés une première fois par la porte proche du stade. Nous sommes suivis de près par un gardien et son chien, un vent de protection des européens souffle sur sa condition. Il suit, « au cas où » et prévient : « les délinquants ». Il ne nous lâchera pas et à cinq, difficile de le semer. Oppressés, nous ressortons, longeons le haut mur blanc, empruntons une ruelle. Là, une seconde entrée, beaucoup moins conventionnelle. Elle est à deux mètres au dessus de nos têtes. Un poteau planté là, invite à grimper. Quelques prises dans le mur, des tessons de bouteilles usés du passage clandestin. Nous sommes à nouveau dans le cimetière, un peu plus seuls. Quelques graffs prétendent à la zone libre. Nous grimpons les étages aux tombeaux juifs pillés, qui libèrent des morceaux de pierre ou de dalle, improvisant tables ici et chaises là. Et puis les bois, le maquis plutôt, ça grimpe encore. Nous avec les conseillers municipaux sommes sous le téléphérique qui permet de rallier la cathédrale depuis le bas de SAINT EUGENE. Du vert, des arbres, quelques odeurs. Le bruit s'altère. La ville s'éloigne... Traces de vie clandestine, sièges improvisés, matelas sous les buissons. Le vendredi soir semble être le repère de groupes de musique qui s'installent sur une des nombreuses terrasses du cimetière, joueurs de domino, couples d'amoureux au lits de fortune, fêtards, jeunes et vieux et barbus.

« Ici, les flics n'entrent pas » c'est donc un hors du monde. Les terroristes paraît-il s'y cachaient aussi pendant la décennie noire. Sous le tapis de vert composé de plantes que l'on ne trouve nulle part ailleurs à Alger, il y a paraît-il un souterrain : la ville du dessous.

« La solitude, la plénitude, l'isolement, on cherche tout ça. Ici, tu peux contourner la société. Shootés, certains ont eu des hallucinations, ils ont vu l'Espagne au delà de la mer »

C'est le « squat », le lieu nécessaire à qui veut s'éloigner, s'isoler, échapper au contrôle des caméras, des uniformes, des voisins, des familles. On vient y chercher le « Khelwi » une certaine solitude ou plénitude, l'isolement. Là, au point presque le plus au nord de l'Algérie, où l'œil se coupe à l'horizon de la mer, nous dissertons, "étymologisons" : « Khelwi » vient-il de « Khela », vide ? Est-il dissociable du principe soufi d'isolement ? Et, à part, « y a-t-il différentes qualité de Khelwi ? Quelle forme aurait pris Smala si ABD EL KADER s'était isolé, non pas dans le désert, mais ici, sur le vert tendre de cette butte pour en dessiner le plan ? ».

Ici, semble être l'ailleurs où regarder Alger l'étrangère, les possibilités s'étendre et les rêves se confondre.

BON WEEK-END A TOUS

Jean-Claude ROSSO